



Sommaire



Vie municipale



Vie culturelle



Enfance • Jeunesse



Vie associative



Environnement • Voirie



Vie économique

Mairie de Lavau-sur-Loire

Tél. 02 40 56 10 26

accueil@lavau-sur-loire.fr

Horaires ouverture de la Mairie

Mardi, mercredi, vendredi

de 15 h 00 à 18 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

(sauf juillet/août)

Directrice de la publication :

Claire TRAMIER, maire

Comité de rédaction : les membres

de la commission Communication

Création impression :

LE SILLON/Groupe IMPRIGRAPH - Savenay

Encres sans solvant



En couverture : œuvre de Jean-Paul TRAVERT





Après la trêve estivale, le quotidien a repris place dans nos vies... les enfants ont repris le chemin de l'école, les adultes ont repris leurs activités professionnelles ou autres, les associations reprennent peu à peu leurs activités.

Du côté de la commune, cet automne verra la réalisation des travaux d'aménagement de la Place du Port. Ces aménagements sont la touche finale du réaménagement et de la réhabilitation des espaces publics de notre bourg, commencés sous le précédent mandat et qui s'achèveront en fin d'année.

Le dossier de rénovation énergétique de l'école élémentaire, du restaurant scolaire et de la mairie a pris un peu de retard, suite aux études complémentaires que nous avons dû réaliser afin de pouvoir bénéficier des subventions de l'État au titre du « Fonds vert », de la Région et du Département. Nous espérons pouvoir lancer la consultation des entreprises d'ici la fin de l'année et engager les travaux au Printemps prochain.

Les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre sur notre commune sont en cours : travaux d'élagage, finalisation de l'adressage. Des informations détaillées sont à lire dans ce bulletin.

Nous aurons l'occasion de partager avec vous sur ce sujet et sur les projets en cours lors de notre troisième rencontre annuelle ouverte à toutes et tous et qui aura lieu cette année le **mardi 5 décembre à 20 h à la salle des Prés Salés**.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les équipes enseignante et communale sont stables et n'ont pas connu de grands changements. J'en profite comme chaque année pour les remercier pour leur engagement quotidien dans l'accompagnement de nos jeunes Lavausien.nes.

Le conseil municipal des enfants a inauguré en fin d'année scolaire sa boîte à livres et travaille sur la rénovation des jeux de cour (marelle et autres jeux...). La Boîte à livres est située sur le parking de l'école et est accessible à tous. N'hésitez pas à aller y déposer et/ou y piocher de la lecture!!!

Les associations ont repris leurs activités que vous découvrirez dans ce bulletin.

Le projet d'épicerie associative se poursuit et se structure. La fête de rentrée du comité des fêtes a attiré un public nombreux et a renoué avec la tradition en nous offrant un superbe feu d'artifice.

Je remercie tous les bénévoles qui animent la vie de notre commune et engage chacun et chacune à s'engager pour quelques heures ou plus...!

Je suis de plus en plus souvent alertée sur des comportements qui portent atteinte à notre sécurité et à notre qualité de vie à toutes et tous : circulation à grande vitesse dans le bourg (zone 30 et priorités à droite non respectées) et sur nos petites routes communales, stationnement anarchique sur la place de l'église, divagation de chiens, non-entretien des friches, circulation des quads en campagne, non-respect du voisinage (travaux, tonte, tapage nocturne...). J'attire votre attention sur la nécessité pour chacun et chacune de respecter les règles qui nous permettent de bien vivre ensemble et compte sur vous tous et toutes pour que notre commune reste un lieu agréable à vivre et porteur de lien social et de solidarité.

Bien à vous

Claire TRAMIER
Maire



Comptes rendus des conseils municipaux

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 17 avril

- **Approbation** des comptes de gestion et du compte administratif 2022 du budget « logements sociaux ».
- **Affectation** du résultat d'exploitation « logements sociaux » et « budget principal commune » 2022.
- **Vote** du budget principal commune 2023.
- La voie desservant 7 lots à bâtir, derrière le cimetière, sera dénommée « **allée du bossi** », en attendant le futur adressage de la commune.
- **Aménagement du port** : approbation du montant du budget estimé à 275 k€ et du projet détaillé en séance.
- Annonce d'une **Réunion publique** le 6 juin 2023 pour une présentation de « **Bouge ton coQ** ».

Conseil municipal du 15 mai

- **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) : présentation des orientations et du contenu aux conseillers, qui ont donné leur accord pour le projet proposé.
- **Vote** d'une décision modificative au budget prévisionnel 2023.
- **Dérogations scolaires** : maintien de la pratique de ne pas demander de participation financière. Les dérogations sortantes devront être justifiées selon la réglementation en vigueur.
- **Jumelage** : invitation de quelques représentants de la commune à la *fête des violettes* de Sainte-Eulalie en Ardèche, pour élaborer les termes du jumelage.
- **Le conseil municipal** initialement prévu le lundi 12 juin est avancé au **vendredi 9 juin**, afin de désigner les délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 24/09 à Nantes.

Conseil municipal du 9 juin

- **Nomination** des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 24/09.
- Dénomination d'une voie au lotissement des Angéliques : **chemin des Coquelicots**.
- **Jumelage** : six membres du conseil se déplaceront à Sainte-Eulalie le 16 juillet à l'occasion de la fête des violettes. Invitation prévue, en retour, lors des festivités de juin 2024 à Lavau-sur-Loire.
- **Épicerie associative** : 45 participants le 6 juin pour la rencontre avec Bouge ton coQ. Prochain rendez-vous le 20 juin.
- Sollicitation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour une manifestation sur le terrain de football le mardi 27 juin (animations et baptêmes ascensionnels en montgolfière pour des jeunes ayant travaillé autour de la citoyenneté).
- **Logo de la commune** : projet de modification abandonné, les différentes propositions n'ayant pas reçu l'unanimité

Conseil municipal du 10 juillet

- **Aménagement de la Place du port** : l'entreprise EIFFAGE a été retenue pour réaliser les travaux de requalification de la Place du Port pour un montant de 219 712,70 € HT.
- **Subventions** : 9 associations lavausiennes ayant déposé un dossier ont pu bénéficier d'une subvention de 150 €. Le soutien financier pour l'évènement du comité des fêtes *Lavau à la Frite* avec feu d'artifice a été reconduit - pour un montant de 1 500 €. La commune a également attribué des subventions à d'autres organismes ou associations extérieurs auxquels participent les Lavausiens (UNC, OGEC, OIS, USEP).
- **Cantine** : Le tarif de 4 € par repas enfant est maintenu.
- **Révision des Loyers** : une augmentation de 2,5 % sera appliquée à partir d'août 2023.
- **Chaussidou** : un bilan de la chaussée partagée RD90 a été présenté aux élus municipaux.

Adressage

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro.

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022). Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits.

Un adressage complet est également indispensable pour les communes concernées par un plan de déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH). Le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite en effet, à la différence du réseau cuivre, que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse (SNA) par un numéro HEXACLE, clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro. Le travail entamé voici deux ans devrait bientôt arriver à son terme. La Poste, prestataire auquel nous

avons confié le travail d'audit, nous a amené à prendre un certain nombre de décisions. Elles vont bien sûr modifier, pour un certain nombre d'entre nous, nos adresses actuelles.

- La numérotation séquentielle sera maintenue au niveau du bourg. L'ensemble des villages sera doté d'une numérotation métrique.
- L'adresse de l'ensemble des habitations des villages comprendra un numéro de voie ainsi qu'un nom de voie.
- Le Clos de la bergerie comprendra différents noms de rue.
- La rue de la mairie sera prolongée et comprendra les lieux-dits Bel Air et Plaisance.

Nous sommes conscients que ces changements vont avoir une incidence sur notre vie quotidienne, car ils vont susciter des changements d'adresse et des démarches administratives. Nous tenons à préciser que tout changement d'adresse sur un document administratif est gratuit.

La commune délivrera, le moment venu, les certificats d'adressage.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait suivant. Dans le cadre de l'installation de la fibre optique, la végétation environnante peut gêner

ou rendre impossible le passage des câbles. Les branchages ou les chutes de branches peuvent également entraîner un dysfonctionnement ou une coupure du réseau. La réglementation le prévoit dans le **Code des Postes et des Communications Électroniques**. **L'Article L51.1 précise :** *les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de permettre le déploiement de réseaux et de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service.*

Si cette réglementation n'est pas respectée, le déploiement de la fibre optique peut être repoussé et les services de télécommunication interrompus.



État civil

NAISSANCES

- SARDAIS Kayna le 20 mai 2023, La Noé
- MÉNAGER Paul Cédric le 22 août 2023, Le Haut Chemin

MARIAGE

- LE REST Kévin et SALAUN Manon le 20 mai 2023, Les Souchais

DÉCÈS

- LECLERC Gérard le 16 août 2023, Les Trois-Moutiers
- MONORY Michèle le 16 août 2023, Vésières
- BELTRAN Danielle le 16 août 2023, Madrid

JUMELAGE

Déplacement à Sainte-Eulalie

Le 14 juillet, dès potron-minet, une joyeuse bande d'élu.es a quitté Lavau-sur-Loire, direction Sainte-Eulalie en Ardèche.

Bref rappel

Il y a quelques mois, le conseil municipal de Sainte-Eulalie nous a contactés pour organiser un jumelage entre nos deux communes, l'un aux sources de la Loire et l'autre sur l'Estuaire, un peu plus de 1 000 km séparant les deux. À Sainte-Eulalie, le week-end du 14 juillet, c'est la fête des violettes. L'occasion a été toute trouvée de passer un agréable moment, rencontrer nos homologues ardéchois et officiellement signer ce jumelage.

À notre arrivée, Monsieur le Maire, Franck MEJEAN, nous a accueillis et installés dans deux des trois chalets du camping municipal. Le soir, nous avons partagé un délicieux repas composé de produits locaux dans un des restaurants de la commune. Nous avons fait la connaissance des élus et la convivialité s'est immédiatement invitée.

Le lendemain matin, malgré le vent et un ciel brumeux, nous nous sommes rendus au Mont Gerbier de Jonc. Nous avons rencontré Stéphane et Zahia, qui ont entamé une course en relais, durant 15 jours, le long de la Loire pour l'association AOPA (Association Oncologie Plein Air). Cette association a pour but de proposer des activités de plein air à des enfants atteints de cancer. Grâce à Anaïs, leur fille qui a assuré la logistique, vous pouvez voir leur périple sur Facebook « Défi Loire pour l'AOPA » et faire un don via la plateforme helloasso.com. Stéphane MENAGER a eu le plaisir de les accueillir à leur arrivée à Saint-Brévin le 30 juillet dernier. Bravo à ces généreux sportifs!

Ensuite, les plus téméraires d'entre nous sont partis à l'assaut du Mont et peut-être découvrir la source. Mais la Loire est bien plus imprévisible. Les scientifiques ne s'accordent pas sur un point unique. La Loire possède trois sources distantes de quelques centaines de mètres : la géographique, l'authentique, la véritable. De nouveau, le midi nous avons savouré des spécialités locales : caillette, fromages du terroir, moelleux à la châtaigne. L'après-midi aurait pu être propice à une sieste mais nous avons continué notre défi sportif en participant au tournoi de pétanque (120 équipes!!! et des terrains improvisés dans toute la commune). En fin de journée, nous avons pu traverser la Loire. À la nage? En bateau? Non, à pied! Il est difficile de s'imaginer que ce ruisseau si tranquille et clair puisse aboutir à un estuaire aussi large chez nous! Les petits ruisseaux font vraiment les grandes rivières.

Le lendemain c'était la fête des violettes. De nombreuses animations étaient organisées : cueillette de plantes comestibles, distillation de plantes, fabrication de produits cosmétiques, stands de produits locaux, sans oublier le jambon à la broche et la tarte à la violette. La journée a été très festive et s'est terminée par un bal.

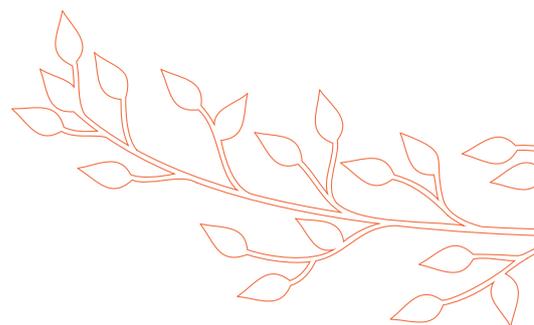
Ainsi est arrivé le lundi, dernier jour de notre périple. Claire TRAMIER et Franck MEJEAN ont officiellement signé la convention de jumelage, même si nous l'avions déjà actée dans les moments de convivialité que nous avons partagés tout au long de ce week-end. Ce fut aussi l'occasion d'échanger quelques présents composés de produits du terroir.

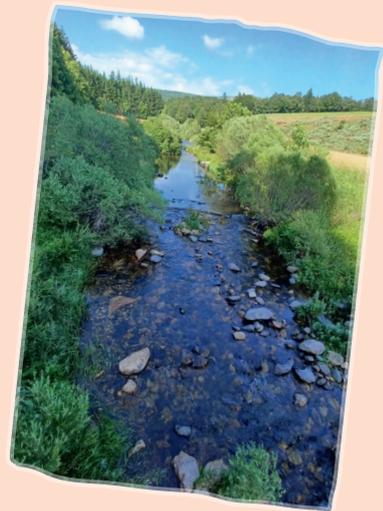
Bien que Sainte-Eulalie ne compte qu'un peu plus de 200 habitants, elle possède un tissu économique très dynamique : épicerie, hôtel, restaurants, bars, produits locaux, boulangerie, cave, camping, ... L'éloignement des grandes villes et les temps de déplacement sur des routes parfois enneigées favorisent la pérennisation des commerces et du lien social.

Si vous passez par Sainte-Eulalie, n'hésitez pas à vous présenter en tant que Lavausien. Vous pourrez apprécier le maître mot : l'authenticité... de la source, des habitants, des lieux et des produits locaux, de quoi passer un moment inoubliable.

Nous avons donné rendez-vous à Franck Méjean et son équipe municipale l'année prochaine à l'occasion de l'inauguration des travaux de la place de l'église et du port. Nous solliciterons les Lavausiens et Lavausiennes pour les animations que nous organiserons à cette occasion.

Afin d'inscrire ce jumelage dans la vie de la commune et dans la durée nous mettons en place une commission JUMELAGE, composée d'élu.es et d'habitant.e.s. Les Lavausiens et Lavausiennes volontaires sont invités à se faire connaître en mairie ou par mail jusqu'au 15 novembre 2023.





Inauguration d'une boîte à livres

Le 10 juin dernier, les élu.es du conseil municipal des enfants ont inauguré une boîte à livres, près de l'école du Granit Bleu.

Pour cette occasion, Jeanne HAMONOU et Eléa ROUX ont déclamé à l'unisson un texte appris sur le bout des doigts. Des remerciements ont été adressés à toutes les personnes et structures ayant participé à ce beau projet. Les enfants mais aussi les adultes présents ont ensuite commencé à achalander les trois étagères de la boîte aux couleurs de l'arc-en-ciel. Celle du bas pour les plus petits, l'étagère centrale pour les enfants du primaire et enfin la plus haute pour les adultes. N'hésitez pas à venir y déposer ou retirer des ouvrages : la boîte ne possède pas de clé.



Élections au conseil municipal des enfants

Le premier mandat de nos élu.es enfants se termine et aura duré 18 mois. Le prochain mandat est prévu pour une durée de deux ans. Les élections auront lieu au cours du mois de décembre et concerneront les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école du Granit Bleu. Deux élèves seront élu.es par classe et constitueront ainsi les huit membres du CME.

Rentrée scolaire, un effectif en baisse

Ce sont 73 élèves qui ont repris le chemin de l'école, ce lundi 4 septembre. Un effectif en baisse si on le compare à celui des 81 élèves présents sur l'année 2022/2023.

Le choix d'orienter des enfants vers l'enseignement privé et plusieurs déménagements expliquent ces 10 % d'écart. La construction du nouveau lotissement des Angéliques avec sa vingtaine de foyers amènera notre école à retrouver un effectif en hausse dès la rentrée 2024-2025.

La répartition des enfants s'est faite de la façon suivante :

- PS-MS : 23 élèves - Sandrine MARTIN + Julie AGNES (ATSEM)
- GS-CP : 18 élèves - Marielle LEBRETON + Carole SCOUARNEC (ATSEM le matin)
- CP-CE1-CE2 : 14 élèves - Sonia TAILLANDIER
- CM1-CM2 : 18 élèves - Valérie HOUP

L'équipe d'encadrement reste inchangée.

Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de cette année scolaire.

Les enfants se rendront 3 fois (chaque classe) au cinéma.

Les élèves de la GS au CM2 iront à la piscine de Cordemais.

Une demande d'intervention chant auprès de la MDLA a été faite.

Les élèves fréquenteront la Médiathèque.

Chaque classe participera et travaillera autour de différents projets.





©David HAMON

À la découverte des espèces sauvages les « poules » du trou bleu

Si vous vous êtes promenés un jour autour des étangs du Trou bleu, vous avez sûrement remarqué de drôles de petites poules évoluant à la surface de l'eau. Qui sont-elles et surtout comment les différencier ? Car il y a deux espèces différentes présentes à cet endroit.

Ce ne sont cependant pas des cousines de nos poules domestiques (famille des Gallinacées) car bien que leur ressemblant elles appartiennent à une autre famille, les Rallidés (famille des Râles d'eau).

La Gallinule poule d'eau ou simplement Poule d'eau, ressemble donc comme son nom l'indique à une petite poule. Elle possède des pattes à longs doigts légèrement palmés qui lui permettent de marcher avec aisance sur la vase ou encore sur les plantes aquatiques (exemple les nénuphars). Son corps est plutôt sombre allant du gris ardoise au brun foncé et possède



©David HAMON

quelques traits blancs sur les flancs. Sa queue est courte, et souvent relevée lorsqu'elle est en alerte. Elle possède un bec pointu et robuste dont l'extrémité est jaune et le reste rouge qui se prolonge en une plaque frontale rouge également qu'on ne peut pas louper avec des jumelles. Le mâle et la femelle se ressemblent, hormis le fait que le mâle soit légèrement plus grand que la femelle.

On ne peut pas vraiment dire que la Poule d'eau soit un oiseau chanteur, elle possède quelques cris plutôt que des chants tels qu'un « Krrou » semblant venir de la végétation du bord des plans d'eau de jour comme de nuit et toute l'année. Elle peut aussi émettre un « kick kick kick » qui lui permet de marquer son territoire ou de chasser un intrus.

Lors de la période nuptiale, au printemps, la Poule d'eau défend farouchement son territoire et devient agressive à la moindre intrusion, en commençant par avancer vers l'intrus en battant rapidement de la queue et la tête au ras de l'eau. Si l'intrus ne fuit pas, une rixe éclate et l'affrontement peut parfois être violent si les deux protagonistes sont têtus.

Lorsqu'elle a besoin de fuir, la Poule d'eau a deux possibilités : le vol, elle commence alors à courir sur l'eau pour se donner de l'élan tout en battant des ailes et vole pour se réfugier dans la végétation dense ou alors, si la fuite est risquée, elle peut plonger directement dans l'eau.

Elle est omnivore, ce qui veut dire qu'elle n'a pas un régime alimentaire précisément défini : elle se nourrit de ce qu'elle peut trouver dans l'eau et autour du plan d'eau : plantes aquatiques, herbe, mousse, feuilles, mollusques, insectes, vers de terre, petits poissons, têtards, etc.

On peut la retrouver dans un grand nombre de milieux humides dans toute la France : les étangs, les rivières calmes, les fossés en eau, les marais et les lacs. Sur la commune on peut l'observer bien évidemment sur les étangs du Trou bleu, mais aussi le long des étiers ainsi que dans certaines mares.

La Foulque macroule est une grande « poule d'eau ». Son plumage est gris anthracite foncé, paraissant noir de loin, et elle possède un bec et une plaque frontale blancs. Ses pattes, à la taille disproportionnée par rapport au reste du



David Hamond

corps, sont adaptées à la nage et ses doigts sont palmés sur toute leur longueur, ce qui lui permet aussi de marcher sans soucis sur la vase.

On ne peut pas dire que la Foulque macroule soit un oiseau très discret. Elle est plutôt bruyante et son répertoire contient un certain nombre de cris qui n'ont rien de musical, à l'instar de la Gallinule poule d'eau. Lors d'interactions avec d'autres individus on peut entendre un « tjek » ou « kjek » assez sonore et répété. Le cri d'alarme est un « pit » ou « pjit » assez percutant répété lui aussi plusieurs fois.

Au contraire du reste de la famille des rallidés, dont les membres sont plutôt discrets, la Foulque est un oiseau voyant et bruyant. Autre caractère qui la différencie des autres membres de sa famille : elle aime bien plonger et ses pattes à doigts palmés lui permettent de se déplacer sous l'eau avec aisance et d'aller chercher des plantes aquatiques jusqu'à 2 mètres de profondeur.

Pour s'envoler la Foulque doit courir sur l'eau. Elle est aussi capable de voler de nuit lors de déplacements importants, afin d'éviter

les prédateurs comme le Faucon pèlerin ou l'Autour des palombes. Le régime alimentaire de la Foulque macroule est exclusivement végétarien à la belle saison tandis que l'hiver, elle peut se tourner vers les coquillages, comme certaines espèces de moules d'eau douce, en plus des végétaux.

C'est une espèce aquatique que l'on retrouve dans toutes les eaux libres, qu'elles soient naturelles ou artificielles depuis la plaine et jusqu'en moyenne montagne. Elle affectionne particulièrement les eaux peu profondes riches en végétation. Sur la commune on peut l'observer sur les mêmes milieux aquatiques que la Poule d'eau, principalement sur les étangs du Trou bleu ou l'Étier du Syl.

Alors maintenant comment fait-on pour différencier ces deux espèces sur le terrain ?

Tout d'abord, de loin, la Foulque macroule est facilement reconnaissable à son bec et sa plaque frontale blancs, aisément visibles car la Foulque ne se cache pas. La Gallinule poule d'eau, elle, possède un bec et une plaque frontale rouges, plus difficiles à apercevoir du fait du caractère discret de cette espèce.

La Foulque macroule possède un plumage gris anthracite, alors que la Gallinule poule d'eau est plutôt brun noir nuancé de verdâtre dessus, ces caractères sont difficiles à séparer de loin, mais la présence de traits blancs sur les flancs de la Poule d'eau peut aider.

Ces deux espèces peuvent être observées à terre, la Foulque paraissant un peu lourdaude lors de ses déplacements, sans doute en raison de la présence de ses pattes spécialisées dans la natation plutôt que dans la marche (essayez de marcher avec des palmes...), tandis que la Poule d'eau est plus à l'aise.

La Foulque macroule plonge pour se nourrir, alors que la Poule d'eau plonge surtout pour échapper à un prédateur. Une « poule noire » aperçue en train de plonger alors qu'il n'y a pas de prédateur alentour sera probablement une Foulque.

Voilà, il ne vous reste plus maintenant qu'à vous munir d'une paire de jumelles et d'aller essayer de différencier ces deux espèces sur l'un des étangs du Trou bleu, celui qui est bordé par le promontoire rocheux étant celui qui vous permettra de les observer à coup sûr.

Inventaires des zones humides et de bocage

Dans un contexte global de changement climatique et de tension sur la qualité et la quantité de la ressource en eau, la préservation et la restauration du bocage et des zones humides d'Estuaire et Sillon est un enjeu important pour la résilience du territoire.

Aussi, la Communauté de Communes a décidé d'engager un travail d'inventaire des éléments structurants du paysage (haies, talus...), tout en confortant en parallèle l'inventaire des zones humides existant. Cette étude va se dérouler à l'échelle des 11 communes d'estuaire et Sillon sur la période 2023-2024.

Sur notre commune, ce sont près de 80 mares qui ont été recensées. Un travail pas toujours simple à réaliser compte tenu du fait qu'elles ne sont pas toujours visibles à l'œil nu.

Merci à toutes les personnes (agriculteurs, anciens du village) qui nous ont facilité la tâche.



Les zones humides sont des espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elles présentent un intérêt majeur pour la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin-versant en contribuant à améliorer la qualité de l'eau (zones naturelles d'épuration et de captage des polluants) et à réguler la quantité d'eau (expansion des crues et de soutien d'étiage en période estivale).

©David HAMON



Le bocage est un élément structurant et omniprésent de notre paysage, présentant également de nombreuses fonctions telles que la régulation des eaux de ruissellement, des zones de protection climatique et de stockage du carbone, la production de bois...

Enfin, bocage et zones humides sont supports d'une grande richesse biologique et contribuent au maintien d'activités socio-économiques (agriculture, chasse, pêche...).

Cette mission d'inventaire a été confiée au bureau d'études Hydro

Concept qui interviendra pour des relevés de terrain entre décembre 2023 et juin 2024. Les opérateurs devront à cette occasion analyser des parcelles présentant une potentialité de présence de zone humide et effectuer des carottages à l'aide d'une tarière à main et relever et caractériser les haies bocagères en présence.

Les cartes produites pourront être intégrées au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration sur le territoire.

Cette étude est portée par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. Elle est financée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire dans le cadre des Contrats Territoriaux Eau.

Trou Bleu : les travaux d'aménagement continuent

Les aménagements sur le site du Trou bleu se poursuivent. Le site est partiellement fermé au public mais nous pouvons voir les contours du projet de mise en valeur des carrières du Trou bleu. Un des points majeurs de la réhabilitation est de donner vie à l'ancien quai de chargement des pierres de granit du Trou bleu.

Les anciennes carrières de granite ouvertes occupent une position géographique singulière à proximité de l'estuaire de la Loire. Aujourd'hui noyées et aménagées en zone de promenades, elles ont livré naguère un matériau de qualité qui, acheminé par voie d'eau, a joué un rôle majeur dans la construction des immenses bassins de Saint-Nazaire au cours de la seconde partie du XIX^e siècle.

Mais ce granite est également fortement présent sur notre commune. Comme cite Louis Chauris dans les mémoires de la société d'histoire et

d'archéologie de Bretagne, nous pouvons le contempler sur l'église paroissiale (XIII-XIV^e siècles), sur le port et son quai, la tour sur l'île de la pierre rouge, la maison du port et certains encadrements des ouvertures de nombreuses maisons toutes en granit local. Mais nous en trouvons également à Saint-Nazaire dans la réalisation des infrastructures portuaires et tout particulièrement pour les immenses bassins à flots.

Les premières extractions en grand paraissent avoir commencé vers le milieu du XIX^e siècle pour prendre une ampleur exceptionnelle. On comptera à 200 ouvriers lors de l'activité la plus forte. Ces carriers ou « garenniers » comme les appelaient les habitants de Lavau-sur-Loire.

Pour acheminer toutes ce granit, il est nécessaire d'avoir un quai de chargement où les bateaux en forme de plates pouvaient acheminer cette pierre.

Dans son projet de réaménagement, le conservatoire du littoral a mis en valeur les vestiges du quai de chargement pour sublimer l'histoire singulière d'un site granitique au milieu des zones humides la bordant.



©David HAMON

Jean Paul TRAVERT

Pour la deuxième année consécutive, nous avons décerné le prix de la commune de Lavau-sur-Loire à un artiste participant à la Journée des peintres (manifestation organisée par les amis de la Chapelle de Rohars, le premier mai). Notre coup de cœur s'est porté sur un peintre rennais, régulier de l'évènement.

Jean Paul TRAVERT est né en 1950 à Rennes.

« J'ai tout d'abord suivi des cours du soir aux Beaux-Arts de Rennes en dessin et en fusain. Mon parcours m'a emmené à l'atelier de Saint Grégoire avec le pastelliste Mariano Otero. Je suis ensuite retourné aux Beaux-Arts et plus précisément à l'atelier du Tabor. J'y fait de la gravure et du dessin de nue ainsi que de la peinture acrylique et du collage. » confie-t-il.

« J'ai choisi cette vue de Lavau. Elle comprend à la fois, son port et son église. Elle me fait penser aux petites cités de caractère, aux couleurs de la Bretagne. » conclut le peintre.

« J'ai choisi cette vue de Lavau. Elle comprend à la fois, son port et son église. Elle me fait penser aux petites cités de caractère, aux couleurs de la Bretagne. » conclut le peintre.

Nous remercions chaleureusement la propriétaire de cette œuvre pour son prêt d'image.



Vie associative

À LAVAU'TRE, un café pas comme les autres !

Hébergé dans un local communal, rue du Cadran, pratiquement au cœur de notre bourg, le café associatif « **À LAVAU'TRE** » est aujourd'hui un lieu de rencontres bien connu des habitantes et habitants de la commune et alentours. Sauf à de très rares exceptions et lors de sa fermeture estivale, il est ouvert à toutes et tous chaque vendredi de 18 h 30 à 21 h 30. Les objectifs principaux du café associatif sont de créer du lien social, d'animer la vie locale et de proposer régulièrement une offre culturelle. On peut aussi venir y jouer et faire des propositions d'animation, tout ça dans un esprit favorisant les valeurs du « vivre ensemble »

Le café veut continuer à être un acteur de la vie locale, dans le cadre d'un partenariat et d'échanges fructueux avec la municipalité et les autres associations de la commune.

Ainsi, pour que le café associatif « **À LAVAU'TRE** » assure sa pérennité au service des habitants, les bénévoles gestionnaires de l'association espèrent de nouveaux adhérents actifs pour cette saison 2023/2024.

Enfin vous pouvez noter sur votre agenda les 3 prochains spectacles, le 13/10 avec Cécile JARSAILLON, pour son spectacle « PAPIILLON » (Solo théâtral et musical), le 17/11 avec MALWEEN (pop rock) et le 15/12 avec IVOUCHKI (Musique Tzigane et yiddish).



Nous avons par ailleurs deux temps forts chaque année, la Saint-Patrick (musique celtique) en mars et la fête de la musique en juin.

Nous espérons que vous avez fait une bonne rentrée et nous vous disons à bientôt, au café « A LAVAU'TRE »!!

Contact :

assoalavautre@gmail.com

Festivités 2023

Le Comité des Fêtes a organisé 2 manifestations cette année.

- Annoncée par une superbe affiche de Willy CROCCQ, la Fête du Port a eu lieu le dimanche 4 juin 2023 avec son vide grenier, son marché artisanal, ses balades en poney, en calèche, en bateau et une grande participation des artisans et des entreprises pour les lots de la tombola. Deux groupes de chanteurs ont mis de l'ambiance : les Tontons Chanteurs et La Petite Californie
Les anguilles poêlées ont toujours du succès.
- La commune de Lavau-sur-Loire et le comité des fêtes ont offert un joli feu d'artifice de STARDUST PYROTECHNIC pour clôturer la soirée Moules Frites du 9 septembre.

Les membres de l'association remercient tous les bénévoles qui ont participé aux réunions de préparation de nos événements et ont été présents le jour J et le lendemain pour le nettoyage et démontage.

Merci à tous nos partenaires et à l'aide matérielle, logistique et financière de notre commune.



Vous désirez participer à la vie de notre association, alors n'hésitez pas.

Pour nous joindre : contact.cdf.lavausurloire@gmail.com ou 06 60 80 04 99.

Épicerie Associative

LAVAU - SUR - LOIRE

RÉUNION OUVERTE
À TOUS LES HABITANTS

REJOIGNEZ
NOUS !

Tu as des questions sur
l'avancement du projet ?
Tu souhaites faire partie de
l'aventure ?

DYNAMISER ENSEMBLE NOTRE COMMUNE

ÉPICERIE ASSOCIATIVE

Produits de première nécessité...
Produits locaux et du terroir...

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

RÉUNION SUIVI D'UNE A.G. CONSTITUTIVE

Gym seniors à partir de 60 ans

Les cours sont dispensés par un animateur sous couvert de la FFEPGV (Fédération Française d'éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Reconnue d'utilité publique).

Les cours sont adaptés suivant les capacités de chacun. Tout le monde peut faire les activités.

L'objectif est de :

- Bien vieillir en améliorant sa condition physique.
- Exercer sa mémoire, sa coordination, son équilibre et son autonomie.

Les cours ont lieu le mercredi matin de 11 h à 12 h à la salle des Prés Salés.

L'adhésion est de 100 € pour l'année.

Le CCAS participant à hauteur de 20 €

**Vous pouvez venir
pour une séance découverte.**



Amicale Laïque

Le 1^{er} juillet 2023 a eu lieu la FÊTE DES ENFANTS, nos petits Lavausiens et Lavausiennes ont fait un défilé puis un petit spectacle organisé par l'Amicale Laïque Lavausienne. Cette année le char avait une petite surprise, des Pinatas, de quoi raviver les papilles des enfants avec plein de bonbons. Après cela, les enfants ont pris plaisir à danser devant leurs familles et/ou amis... Pour agrémenter cette belle journée de nombreux stands étaient prévus comme la pêche à la ligne, des jeux de ballon etc. et du maquillage avec la compagnie GRAINE D'ART qui s'est chargé de faire de magnifiques maquillages aux enfants.

S'en est suivi la remise des lots de la tombola, l'apéritif offert par l'amicale et le repas du soir.

Une belle journée, appréciée par petits et grands pour clôturer cette année 2022-2023!

Un grand merci aux partenaires de cette fête, aux enfants, parents, bénévoles etc.

Merci à vous tous!

Une nouvelle année scolaire vient de commencer

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et nouveaux parents... et une bonne année scolaire à tous les enfants.

Nous sommes bien entendu à la recherche d'adhérents pour continuer cette belle aventure de l'amicale Laïque.

L'amicale entame sa 42^e année, elle a pour but de soutenir les projets de l'école et organise diverses manifestations tout au long de l'année comme Halloween, la Chasse aux œufs, la journée de sensibilisation aux déchets : RENDS BEAU LAVAU (qui cette année aura lieu au printemps), la fête des Enfants etc.

Nous sommes toujours intéressés de voir de nouvelles personnes, de nouveaux parents dans l'association... qui nous apporteront de nouvelles idées, de nouveaux projets, de la main-d'œuvre lors des événements à préparer. Une association c'est aussi de l'échange du partage et des souvenirs à créer pour nos enfants et aussi pour les plus grands!

Alors si tu es intéressé pour faire partie de l'aventure, n'hésite pas à nous contacter par mail ou bien par téléphone : **06 47 59 35 86**.

Amicalement

**AMICALA LAÏQUE
LAVAUSSIENNE**

L'Amicale Laïque Lavausienne est une association qui a pour but de venir en aide financièrement et humainement à l'école du Granit Bleu de Lavau sur Loire.

Nous organisons des manifestations destinées aux élèves mais également au public extérieur afin de récolter des moyens de financement pour des projets scolaires en lien avec l'équipe enseignante. (activité pédagogique, culturelle, cinéma, spectacle de Noël, chasse aux œufs, Fête de l'école, ventes diverses etc...)

Chacun peut trouver sa place en s'investissant à la hauteur de ses attentes et de ses envies à la hauteur de soutenir l'amicale dans son action. La cotisation permet de soutenir l'amicale dans son action pour les enfants ! Et l'ont peut proposer son aide ponctuellement lors des manifestations ou réunions!

Nous avons besoin de vous

L'amicale Laïque c'est quoi?

Vous souhaitez adhérer?
Contactez nous par mail : amilala44@gmail.com

Créer de l'animation et du lien pour les petits et grands !

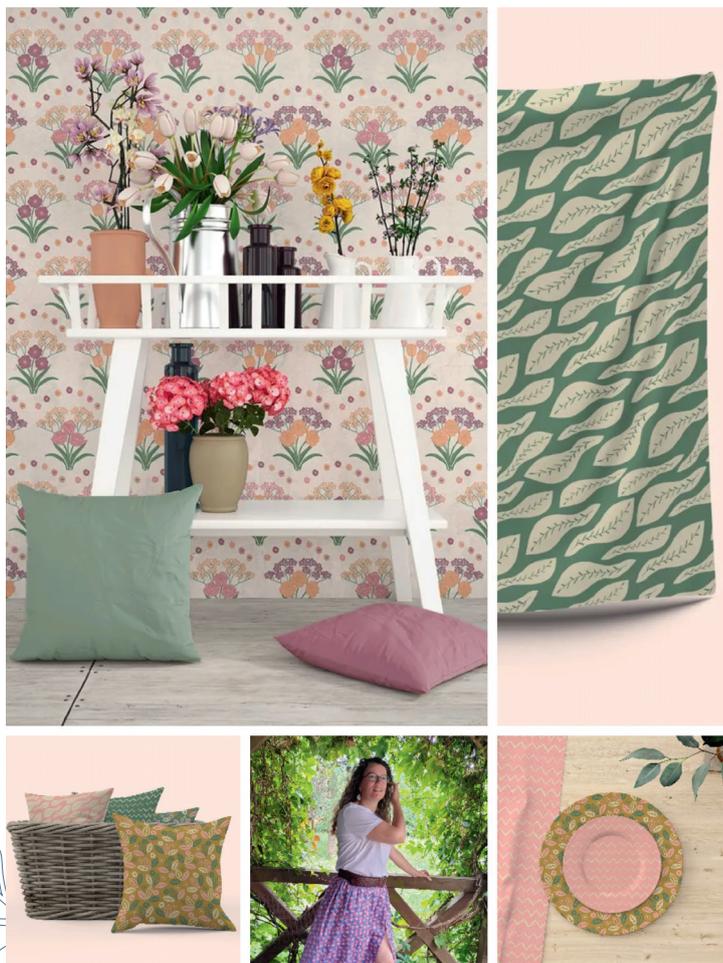
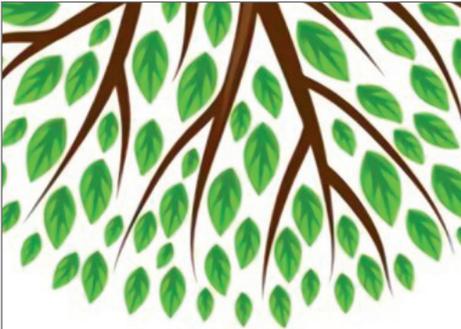
Amandine COUËDEL BODIGUEL, Designer textile

« J'habite Lavau depuis 20 ans, j'ai été trésorière de l'Amicale Laïque Lavausienne pendant 10 ans pour aider au financement de projets pour l'école de Lavau, école que mes 4 enfants ont fréquenté, mon dernier y est encore en CM2.

Je suis designer textile et surface, ou illustratrice spécialisée dans la création de motifs, en freelance. Mes motifs sont destinés à être imprimés sur du textile (vêtements, tissus au mètre, linge de maison) mais aussi sur du papier peint, de la papeterie et beaucoup d'autres supports. Je privilégie les entreprises aux valeurs sociales et/ou environnementales. » confie Amandine qui s'est lancée dans ce projet

La création de motifs est pour moi une passion, chercher l'inspiration, associer les couleurs me fascine. Je rêve d'un monde plus coloré! ».

Portfolio sur amandinecbdesign.com
ou sur [Instagram@amandine_cb_design](https://www.instagram.com/amandine_cb_design)

Val'Elag

 Val'Elag

- Elagage et soins aux arbres
- Abattage
- Evacuation bois et branches

44260 Prinquiau 02-40-03-19-93
Valflippot@gmail.com 06-82-53-38-61

Val'Elag

Élagueur depuis plus de 10 ans et installé depuis 5 ans, Valentin FLIPPOT gérant de l'entreprise Val'Elag s'est installé à Lavau-sur-Loire pour tous travaux d'élagage, abattage et soins aux arbres.

N'hésitez pas à le contacter pour toute demande, devis gratuit!



Nos rendez-vous

Novembre

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| Mardi 7 | Réunion Épicerie Associative |
| Dimanche 12 | Commémoration de l'armistice 11h45 |
| Lundi 13 | Conseil municipal |
| Vendredi 17 | Concert MALWEEN - Café associatif |
| Samedi 18 | Permanence des élu.es |

Décembre

- | | |
|-------------|------------------------------------|
| Mardi 5 | Réunion publique 20h00 |
| Lundi 11 | Conseil municipal |
| Vendredi 15 | Concert IVOUCHKI - Café associatif |
| Samedi 16 | Permanence des élu.es |

Janvier 2024

- | | |
|-------------|-------------------------------|
| Samedi 13 | Permanence des élu.es |
| Dimanche 14 | Vœux de la municipalité 11h00 |
| Lundi 22 | Conseil municipal |



Les activités

Gym Seniors

Le mercredi de 11h00 à 12h00

Café Couture

Les jeudi et samedi de 14h00 à 17h30

Café Associatif

Le vendredi à partir de 18h30

Marche du vélo club

Le vendredi de 9h00 à 11h00

Bibliothèque

Le vendredi de 16h00 à 18h30

Le dimanche de 10h30 à 12h00

